

"DES MURS AUX TOITS". L'AUTORÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE DANS L'HABITAT PRIVÉ DÉGRADÉ

1er février 2012

Fiche d'expérience 10 MAI 2012

MOIS CLÉS : accompagnement social, copropriété, insalubrité, cadre de vie



CCAS des Mureaux
Place de la Libération
78122 Les Mureaux
Tél. : 01 30 91 37 64

Bru Oxygène Développement
7/9, rue Denis-Popin
78190 Trappes
Tél. : 01 30 69 82 82

AEP
10, rue de la Station
78510 Thélis-sur-Seine
Tél. : 01 39 71 74 84

• LES MUREAUX • « DES MURS AUX TOITS »

L'AUTORÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE DANS L'HABITAT PRIVÉ DÉGRADÉ

En 2003, la ville des Mureaux met en place un dispositif d'autoréhabilitation accompagnée, baptisé « Des murs aux toits », en direction des habitants du quartier du Grand Ouest (en habitat collectif aussi bien que pavillonnaire) qui rencontrent de grandes difficultés, notamment liées à leur accession récente à la propriété. Ce dispositif est destiné aux personnes habitant un logement très dégradé et qui ne sont pas en mesure de l'améliorer du fait de ressources financières insuffisantes, d'incompétences techniques, de leur isolement social, de difficultés relationnelles, de démotivation, de handicap physique... autant de facteurs renforçant leur exclusion. Il s'agit de proposer à ces personnes en situation de mal-logement un accompagnement personnalisé où le technique est au service d'un projet social.

En 2000-2001, les élus des Mureaux constatent que, dans le quartier du Grand Ouest, situé à 1,5 km du centre-ville, l'habitat privé, qui couvre la quasi-totalité du territoire, demeure vétuste et dégradé par endroits. « Des jardins en zone pavillonnaire sont lotés en fâche, certains foyers de maisons se délabrent, des voies étroites de longue date restent inchangées... » Une simple visite du quartier laisse alors supposer que des familles occupantes, méconnaissantes des différents services municipaux, rencontrent un certain nombre de difficultés, notamment d'ordre financier. Parallèlement, une étude montre que la chute des prix immobiliers, liée à la dégradation de ce quartier, a permis aux ménages, majoritairement issus du parc social, d'accéder à la propriété. Cependant, mal informés des charges inhérentes à l'achat d'un logement et ne percevant que de faibles revenus, ils se retrouvent rapidement dans l'incapacité de l'entretenir. Les familles sont alors enrôlées dans une spirale progressive de détérioration de leur cadre de vie. « Par exemple, lorsqu'un propriétaire voit sa chaudière tomber en panne, il se trouve démuné face à cette situation. D'une part, parce qu'il n'a pas les moyens financiers d'assurer les réparations. D'autre part, parce que, avec son exclusion à la propriété, ce type d'entretien ne relève pas de sa responsabilité mais de son bailleur. » La municipalité réfléchit alors au moyen de sensibiliser et de soutenir ces propriétaires afin d'enrayer le phénomène de dégradation du quartier.

En 2003, la ville des Mureaux met en place un dispositif d'autoréhabilitation accompagnée, baptisé "Des murs aux toits", en direction des habitants du quartier du Grand Ouest (en habitat collectif aussi bien que pavillonnaire) qui rencontrent de grandes difficultés, notamment liées à leur accession récente à la propriété. Il s'agit de proposer à ces personnes en situation de mal-logement un accompagnement personnalisé où le technique est au service d'un projet social.

• **Emplacement :** Accueil > Publications et Ressources > Les fiches d'expérience >

• **Adresse de cet article :**

<https://www.professionbanlieue.org/Des-murs-aux-toits-L-autorehabilitation-accompagnee-dans-l-habitat-prive>